



Ville de Durbuy
Basse Cour, 13
B- 6940 Barvaux S/O

AUTORISATION DE CHANTIER ET DE POSE DE SIGNALISATION 118-2019

Le Bourgmestre de la Ville de Durbuy

Vu l'article 78 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière (MB 9/12/1975),

Vu l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999),

AUTORISE

La S.A. « René LEJEUNE & Fils »

☰ Avenue Reine Astrid, 260 – 4900 SPA ☎ 087 79 32 32 📠 087 79 32 30

Responsable chantier : Axel BOULANGER 📞 0494 75 55 65

AIVE – Maître d'œuvre : Ing. Vincent CLAUDE ☎ 063 23 18 54 – vincent.claude@idelux-aive.be

Coordination sécurité & santé – PS2 : André-Marie UON 📞 0472 13 50 12 – am.uon@bureaups2.com

effectuant des travaux de pose de canalisation, pour le compte de la SWDE
Jonction Néblon – Adduction Nord Luxembourg – Tronçon La Haisse – Jeneret

Traversée de voirie, RN 814, entre La Haisse et chemin communal n° 3

➤ à TOHOGNE – RN 814 – face à La Haisse

entre le 9 août et le 15 septembre 2019, au plus tard

- à interdire le stationnement le long et aux abords du chantier ;
- à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999), à l'exclusion de toute autre, tenant compte notamment de la catégorie des chantiers envisagés ; y compris en raison de la disposition des lieux, des signaux C.43 fixant la limite de vitesse ;
- à mettre en place les signaux B19 et B21 sur le tronçon de voirie concerné ;
- à réguler la circulation par le placement de feux tricolores.

Une tôle sera placée sur la tranchée afin de permettre la circulation alternée des usagers de la RN 814.


La réfection de la RN 814 sera être terminée pour le 15 septembre au plus tard.

La signalisation qui en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.

L'administration communale de Durbuy dégage toute responsabilité en rapport ou relative aux accidents ou dommages pouvant résulter ou être causés par cette autorisation.

Durbuy, le 7 août 2019.




Philippe BONTEMPS,
Bourgmestre.

A contacter pour état des lieux : Responsable SPW : Ing. Dominique ETIENNE, Chef du District – 084 225 942